



Centre de Suivi Ecologique

Pour la gestion des ressources naturelles



**Forum Régional du CTCN pour les Entités
Nationales Désignées**

Accès aux Ressources du **FA** et du **GCF** à travers le CSE-NIE



ADAPTATION FUND



GREEN
CLIMATE
FUND

Par Aïssata B. SALL et Déthié S. NDIAYE

Unité Finances Climat- Centre de Suivi Ecologique (UFC-CSE)

aissata.sall@cse.sn

25 juin 2015

- LE CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE (CSE)**
- LE FONDS POUR L'ADAPTATION (FA)**
- LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT (GCF)**
- ACCREDITATION ET MISSIONS DU CSE**
- EXPERIENCES DU CSE ET LECONS APPRISES**
- PERSPECTIVES AVEC LE CTCN**

CSE ☛ Centre d'information sur l'environnement, impliqué dans différentes initiatives portant sur l'environnement et le développement durable (*gestion côtière, suivi environnemental, sécurité alimentaire, évaluation environnementale, gestion de la biodiversité, gestion durable des terres, etc.*)

- Première entité nationale de mise en œuvre (NIE) accréditée par le **FA**

- Parmi les 7 premières entités de mise en œuvre accréditées par le **GCF**



- 1^{er} projet FA mis en œuvre: “Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables”

- A soumis une note conceptuelle pour un **second projet FA** (*Réduction de la vulnérabilité et renforcement de la résilience des communautés côtières dans les îles du Saloum (Dionewar)*)

- Assistance technique à 3 pays (Niger, Tchad, Cap-Vert) dans leur préparation pour l'accréditation avec le **Fonds d'Adaptation**

- Développement en cours d'un “full project” pour soumettre au **GCF**



Le Fonds d'Adaptation
(FA)

INFORMATIONS GENERALES

- Spécialement **créé en vertu du Protocole de Kyoto** ⇒ **aider les PED parties particulièrement exposés aux effets néfastes du CC** à supporter les coûts de l'adaptation, et **financer des projets et programmes concrets d'adaptation** impulsés par les pays
- Focus sur 2 résultats principaux :
 - ❑ *réduire la vulnérabilité aux effets négatifs du CC ; et*
 - ❑ *améliorer les capacités adaptatives pour faire face à ces effets.*
- Enveloppe par pays: 10 millions de dollars
- Focus sur les stratégies nationales de développement, de lutte contre la pauvreté et d'adaptation au changement climatique
- Prise en compte des besoins spécifiques des communautés les plus vulnérables

Accès au Financement

Accès Direct

Les Parties éligibles soumettent directement les propositions de projet ou programme au Conseil du Fonds d'Adaptation à travers l'Entité Nationale de Mise en Œuvre (NIE) accréditée.

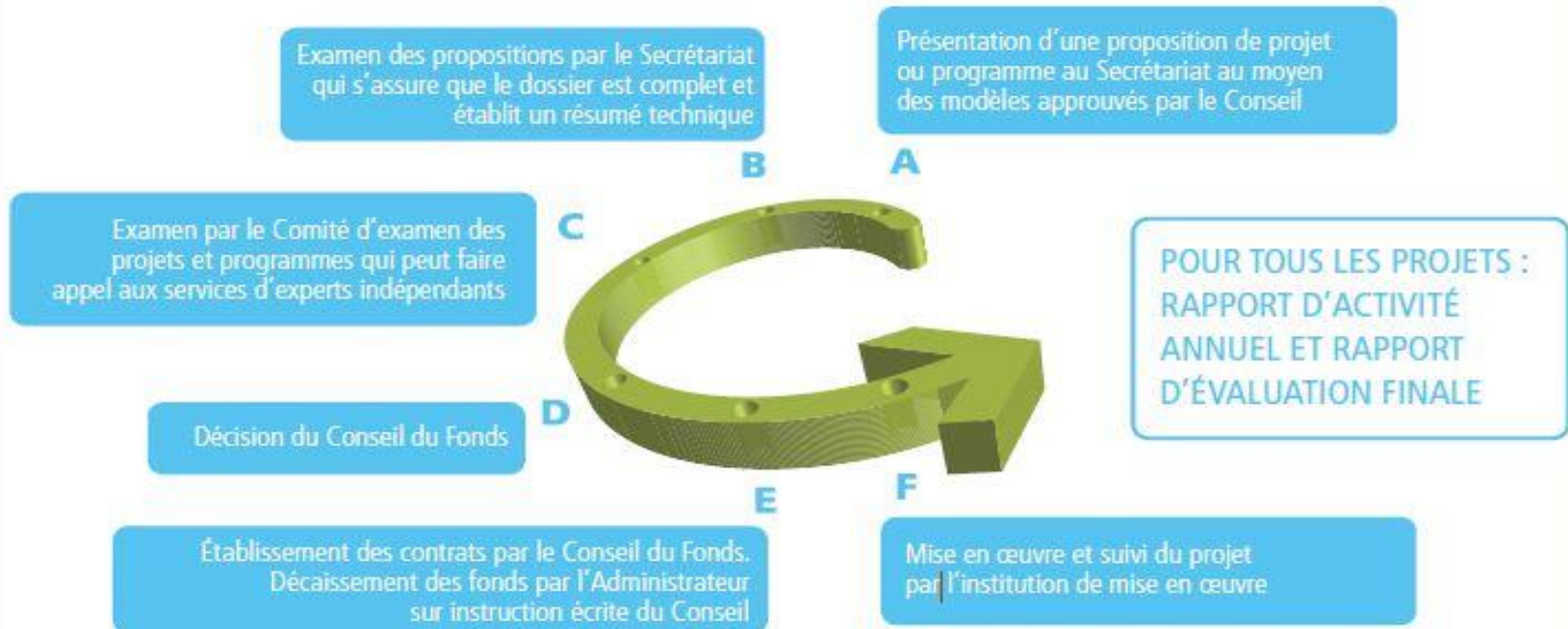
Accès Régional

Les Parties soumettent les propositions à travers une Entité Régionale ou Sous-Régionale de Mise en Œuvre (RIE) accréditée.

Accès Multilatéral

Les Parties soumettent les propositions à travers une Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (MIE) accréditée.

LE CYCLE DE PROJETS



Toutes les propositions sont placées sur le site web du Fonds pour permettre au public de présenter ses observations.

Critères de financement

- **Le plafond global** de financement est de **10 millions de dollars par pays**. Il n'y a pas de plafond par projet.
- Pour **les projets d'un montant supérieur à 1 million de dollars**, la procédure d'approbation est à **une étape** (projet complet) ou **deux étapes** (approbation de la proposition et du descriptif de projet)
- Pour les projets **de petite envergure** (moins de 1 million de dollars), la procédure est à **une étape**
- Les NIE peuvent obtenir une **subvention pour la préparation des projets** afin de finaliser leur proposition (concept) approuvée et monter le dossier complet du projet
- Les projets doivent être déposés **au moins 9 semaines avant** les réunions du Conseil

Critères d'examen des projets

Conforme aux stratégies nationales de développement durable

Avantages économiques, sociaux et environnementaux

Conforme aux normes techniques nationales

Rapport coût-efficacité et durabilité des résultats

Prise en compte de la parité dans la conception des projets

Consultation des parties prenantes: Intégration des avis des communautés locales

En évitant une duplication avec d'autres sources de financement

Modalités d'exécution, gestion financière et des risques, suivi et évaluation, et évaluation de l'impact



Le Fonds Vert pour le Climat (GCF)

INFORMATIONS GENERALES

CREATION 2010 (Accords de Cancún), instrument financier adopté à la COP-17 (Durban 2011)

OBJECTIF

Promouvoir un changement de paradigme en faveur de modes de développement sobres en carbone et résilients aux changements climatiques.

- Le Conseil : 24 membres, moitié venant de pays en développement (PED), moitié de pays développés (PD).

- Une Direction Exécutive

- Un Secrétariat : entièrement autonome, placée sous l'autorité directe du Board

- Administrateur des Ressources : la Banque Mondiale à titre intérimaire.

- Contributions au GCF: subventions (du public ou du privé), capitaux d'apports (apports en numéraires), prêts concessionnels.

- Niveau actuel des contributions : **10,2 mds USD** d'engagement dont 4,0 mds de contributions signées au 30 avril 2015.

- Objectif à l'horizon 2020 : 100 milliards de dollars par an

- Allocation : 50% atténuation & 50% adaptation ; minimum 50% des ressources pour les pays très vulnérables (Afrique, PMA & PEID) ; projets/prog. du public/privé.

- Accès aux ressources à travers des Entités de mise en œuvre nationales (**accès direct**), régionales ou internationales, ou encore à travers des intermédiaires. Toute entité nationale doit être **accréditée** par le Conseil du GCF.

GOVERNANCE



RESSOURCES



- ✓ **Tailles des projets** : fonction du type d'accréditation

Taille de projet	Coûts totaux estimés (USD)
Micro	Jusqu'à 10 millions
Petit	Plus de 10 à 50 millions
Moyen	Plus de 50 à 250 millions
Grand	Plus de 250 millions

Green Climate Fund – GCF



- Critères d'évaluation des propositions de projets/programmes

Potentiel d'impact

- Potentiel pour contribuer aux objectifs et domaines de résultats du Fonds

Potentiel de produire un changement de paradigme

- Potentiel pour catalyser des impacts au-delà d'un seul investissement dans un projet ou programme

Potentiel de développement durable

- Potentiel pour générer plus de bénéfices et de servir plus de priorités

Besoins des bénéficiaires

- Vulnérabilité et besoins en financements du pays bénéficiaire

Appropriation par le pays

- Appropriation par le pays bénéficiaire, ainsi que ses capacités à mettre en œuvre les activités financées

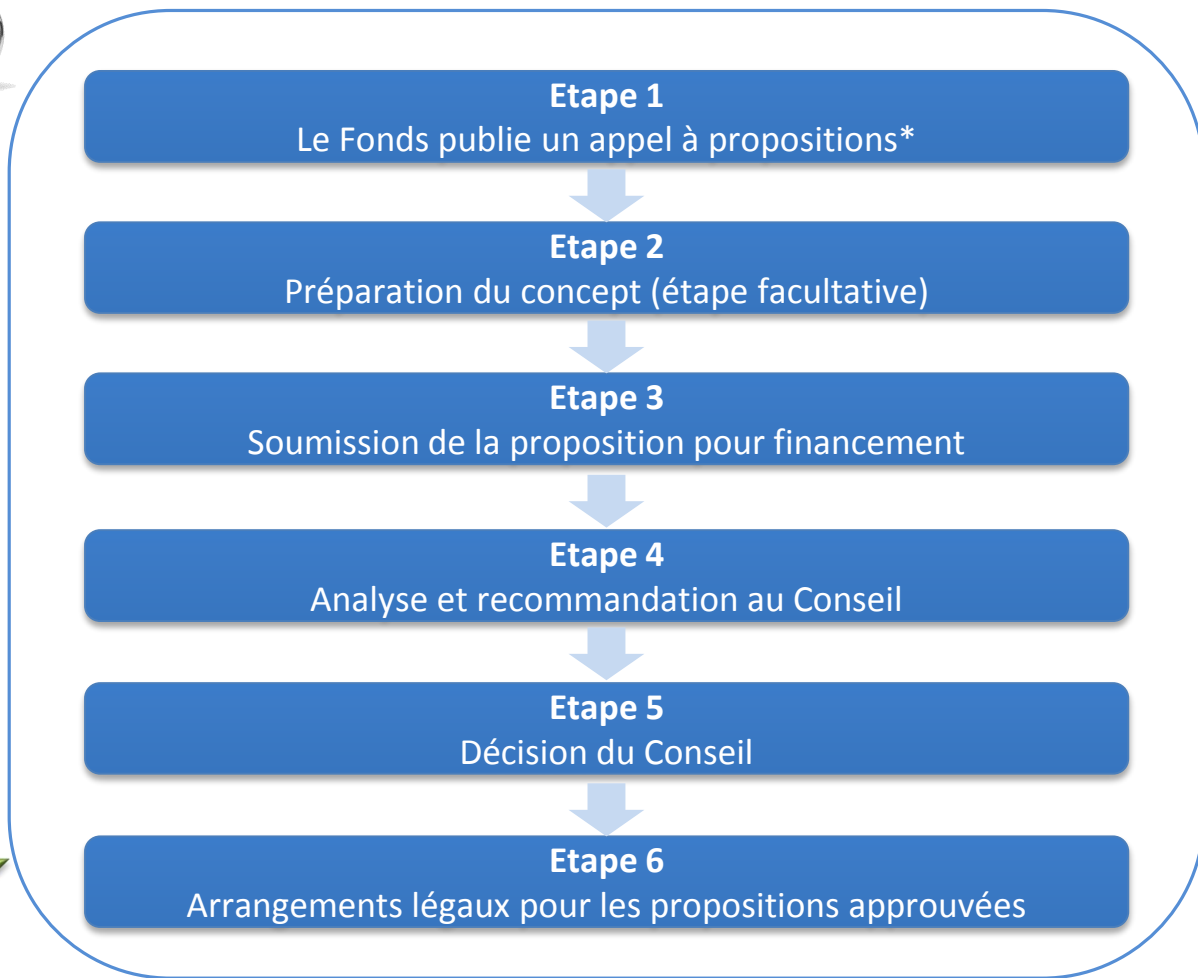
Effectivité et efficacité

- Solidité économique et, si pertinent, financière du projet/programme

Procédures de soumission



2 à 6 mois



* Le Fonds accepte aussi des propositions spontanées

- Porteurs de projets : institution publique (Ministère, Direction Nationale, Université, Centre de Recherche, Collectivité Locale, etc.), OSC, etc.
- Projet soumis au nom du pays 🖱️ endossement par l'AND
- Principales étapes :
 - Elaboration du concept selon le modèle fourni par le GCF et transmission au CSE
 - Information de l'AND, endossement du concept & interactions avec le Secrétariat (**2 à 4 semaines**)
 - Formulation du ProDoc (selon le modèle fourni par GCF) et interactions avec le Secrétariat et le TAP (**5 à 8 semaines**)
 - Soumission de la demande de financement et examen par le Conseil (**3 semaines**)
 - Décision du Conseil sur la demande de financement
 - Signature du protocole

- **Appui à la préparation (« *Readiness* »)**
 - 15 million \$ déjà disponibles pour la préparation
 - Plafond de 1 million \$ par an et par pays
 - Objectif : au minimum 50% des ressources du programme de préparation aux PEID, PMAs et Etats Africains





Le Fonds Vert pour le Climat (GCF)



ADAPTATION FUND

Le Fonds d'Adaptation (FA)

ACCREDITATION ET MISSIONS

a. Remplir les normes fiduciaires établies par l'AFB et GCFB:

- Gestion financière et intégrité
- Capacité Institutionnelle
- Transparence, pouvoirs d'auto-investigation mesures anti-corruption

b. Assumer la pleine responsabilité pour la **gestion globale** des projets et programmes; et

c. S'acquitter des responsabilités financières, de suivi et de reporting.

Entité	Taille de projets	Type d'accréditation	
		Normes fiduciaires	Catégorie de risque environnemental et social
CSE	Micro	<ul style="list-style-type: none"> - Basic* - GP 	Catégorie C

NB: Un pays peut faire accréditer plus d'une entité nationale, tout en utilisant, au besoin, les services d'une entité multilatérale



- Développement et soumission des projets / programmes
- Administration des ressources
- Mise en œuvre des projets et programmes

Projet : « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables »

- **Soumission du concept du projet au Conseil du Fonds pour l'adaptation (FA) en mai 2010**
- **Soumission du document de projet complet en septembre 2010**
- **Approbation du projet en septembre 2010**
- **Budget du projet : 8 619 000 dollars US (environ 4,15 milliards de francs CFA)**
- **Durée du projet : 2 ans**
- **Focus du projet :**
 - **la lutte contre l'érosion côtière aggravée par le CC et l'élévation du niveau de la mer**
 - **Réglementation**
 - **développement des capacités d'adaptation des communautés vulnérables dans ces zones**
- **Les activités du projet ont couvert différents secteurs (environnement, agriculture, pêche, etc.):**

Points forts du projet

- Entre dans les priorités nationales du pays en terme d'adaptation
- Dispositif institutionnel
- Démarche participative et inclusive
- Pertinence des solutions d'adaptation proposées
- Implication et Engagement des **bénéficiaires** des la conception des activités et tout au long du projet

Potentiel de collaboration ou comment CTCN pourrait aider les pays à soumettre de bonnes propositions au CSE pour soumission au GCF et AF?

- **Partenariat à 3 niveaux:**
 - Approcher d'autres pays de la sous-région pour les inviter à utiliser le CSE comme entité de mise en œuvre
 - Travailler ensemble pour l'identification au niveau des pays de projets avec une composante transfert de technologies, pour l'adaptation ou pour l'atténuation
 - Collaborer dans la formulation de projets
 - Mettre à jour les besoins en technologie

- **Moyens de mise en œuvre:** cibler les programmes de préparation (GCF, FA, BAD, UNEP, GIZ...) à travers des synergies entre les AND du GCF, les AD du FA et les ENDS du CTCN

Contact CSE :

Déthié Soumaré NDIAYE

Courriel : ufc-cse@cse.sn ou dethiesoumare@gmail.com

T. bureau : +221 338258066/67

T. mobile : +221 776583878

